

# ALPES CONTRÔLES

Fondation

## RAPPORT D'ACTIVITE 2025



## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
INTRODUCTION .....	3
GOUVERNANCE .....	4
1) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	4
2) L'EQUIPE OPERATIONNELLE.....	4
PRESENTATION DE LA FONDATION ALPES CONTRÔLES.....	5
1) MISSION .....	5
2) MODES D' ACTIONS.....	5
3) FONCTIONNEMENT.....	6
LES LAUREATS DE L'ANNEE 2025 .....	7
1) AXE DEVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE .....	7
2) AXE – FAVORISER LA TRANSITION ENERGETIQUE .....	11
3) AXE – PRESERVER L'ENVIRONNEMENT.....	12
RECAPITULATIF FINANCIER.....	14
RESULTATS DES OBJECTIFS 2025 .....	14
1) RENFORCER L'IMPACT DE LA FONDATION ET ETENDRE SON RAYONNEMENT .....	14
2) POURSUIVRE L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS AUPRES DE LA FONDATION .....	14
OBJECTIFS 2026 .....	15
1) ETENDRE LE RAYONNEMENT ET L'IMPACT DE LA FONDATION ALPES CONTRÔLES.....	15
2) POURSUIVRE L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS AUPRES DE LA FONDATION .....	16
REMERCIEMENTS.....	16

## INTRODUCTION

Ce rapport d'activité détaille l'engagement de la Fondation Alpes Contrôles, son fonctionnement, ses actions menées en 2024 et met en lumière les porteurs de projets soutenus au cours de cette même année.

### *Donner, recevoir, rendre*

Originaire de Haute-Savoie, Michel Vignoud fonde la société Alpes Contrôles à Annecy en 1988. Ce bureau de contrôle indépendant effectue pour ses clients des missions d'évaluation de la conformité de leurs ouvrages, installations, équipements, produits et services. A travers ses différents métiers, l'objectif en termes d'utilité sociale d'Alpes Contrôles est l'accompagnement de ses clients en vue de la réduction des risques pour la santé et la sécurité des personnes, la sécurité des biens, la réduction des atteintes à l'environnement, le confort et le bien-être général de la population.

Alpes Contrôles compte aujourd'hui plus de 1000 collaborateurs répartis dans 67 agences en France pour être au plus proche de ses clients. Elle intervient dans 3 domaines d'activités : Construction & Exploitation, Formation et Certification biologique.

En 2013, Alpes Contrôles, soucieuse de renforcer son engagement envers l'environnement, a créé la Fondation Alpes Contrôles.

La Fondation permet ainsi à Alpes Contrôles d'organiser son mécénat de façon cohérente, lisible et compréhensible par les tiers et les salariés. Elle est par ailleurs un vecteur de cohésion interne, une partie du chiffre d'affaires étant reversé chaque année à la Fondation pour promouvoir des actions de défense de l'environnement.



## GOUVERNANCE

### 1) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration étudie et valide les orientations stratégiques de la Fondation, son budget et sélectionne les projets lauréats. Il est composé de 3 collèges :

- **Le collège de la Direction de Bureau Alpes Contrôles**
  - Monsieur Michel Vignoud, Président
  - Monsieur Arnaud Busquet, Directeur Général
  - Madame Pauline Vignoud, Vice-Présidente
- **Le collège des Représentants du Personnel**
  - Monsieur Sébastien Collin, Directeur Région Savoie Dauphiné
  - Monsieur Adrien Gatta, Responsable Activité Support Informatique
  - Monsieur Pierig Lefol, Référent géotechnique national
- **Le collège des Personnalités Qualifiées**
  - Monsieur Jean-François Millian, Directeur Général de la Coopérative Aquarius
  - Monsieur Michel Grebot, Président de Solucir et Innovalles
  - Monsieur André Veirman, Président de l'association Terre d'Union

La direction de l'ADABlo intervient également à titre d'expert technique auprès de la gouvernance de la Fondation.

### 2) L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE

Le Conseil d'administration est appuyé par une équipe opérationnelle en charge de la sélection des projets et de leur suivi, ainsi que de la traduction opérationnelle de la stratégie de mécénat.

- Monsieur Clément Dufour, Délégué Général
- Madame Chloé Boschet, Chargée de communication

## PRÉSENTATION DE LA FONDATION ALPES CONTRÔLES

### 1) MISSION

L'engagement de la Fondation se décline à travers trois axes complémentaires :

- Développer l'agriculture biologique
- Favoriser la transition énergétique
- Préserver l'environnement

### 2) MODES D' ACTIONS

- **Mécénat financier :**

Une dotation financière pouvant aller jusqu'à 12 000 € afin de d'aider les projets associatifs et contribuer au développement de leur structure. Un soutien pluriannuel d'une durée maximum de 3 ans est possible selon la nature et les besoins du projet.

Les lauréats peuvent bénéficier du « Coup de cœur du Conseil d'administration » qui leur permet bénéficier d'un soutien financier pouvant atteindre 15 000 € au lieu de 12 000 €

Les lauréats peuvent également bénéficier du vote « Coup de cœur » des collaborateurs et ainsi obtenir une dotation supplémentaire à hauteur de 20% du don initial ainsi que d'une interview.

- **Mécénat en nature :**

La Fondation met à disposition des biens matériels tels que des PC portables reconditionnés auprès de structures à but non lucratif qui en expriment le besoin.

- **Mécénat de compétences :**

Les partenaires de la Fondation peuvent compter sur les compétences techniques des collaborateurs d'Alpes Contrôles via une intervention ponctuelle pour répondre à leurs enjeux.

### 3) FONCTIONNEMENT

1



#### **DÉPÔT DES CANDIDATURES**

Sur le site de la Fondation, avant le :

- 15 février – CA du mois de mars
- 15 mai – CA du mois de juin
- 15 octobre – CA du mois de novembre

2



#### **PRÉSÉLECTION DES CANDIDATURES**

Etude avant chaque CA

3



#### **SÉLECTION DES LAURÉATS EN CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les CA ont lieu en mars, juin et novembre

4



#### **SIGNATURE DES CONVENTIONS ET VERSEMENT DE LA DOTATION**

A la fin des mois d'avril, juillet et décembre

## LES LAURÉATS DE L'ANNÉE 2025

La complexité des enjeux environnementaux actuels nécessite une approche globale. C'est pourquoi, la Fondation contribue au développement de projets de natures diverses et complémentaires qui émergent partout en France métropolitaine : travaux de recherche, expérimentations, programmes de formation, plaidoyers et actions de terrain etc.

### AXE « DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE »

#### **Association : Fédération Terre de liens**



La Fédération Terre de Liens a pour enjeu d'enrayer la disparition des terres agricoles, de préserver leur biodiversité, de développer l'agriculture biologique et de soutenir l'émergence d'une nouvelle génération d'agriculteurs aux pratiques raisonnées.

**Date de création :** 2013

**Lieu d'implantation :** Auvergne - Rhône-Alpes (26)

**Mode d'action :** Action de terrain

**Montant et objet du soutien :** 12 000 € dédiés à la restructuration de 10 grandes exploitations spécialisées afin que plusieurs agriculteurs puissent développer des activités agricoles (AB) et d'élevages (AB) complémentaires sur un même site agricole.

**Chiffres clés :** 10 fermes conventionnelles restructurées



#### **Association AgroBIO 35**

AGROBIO 35

Agrobio 35 a pour mission d'accompagner l'évolution des systèmes agricoles et alimentaires en Ile-et-Vilaine. Pour cela elle mène les actions suivantes : Promouvoir, défendre et développer l'agriculture biologique ; Accompagner les territoires, les citoyens, ses partenaires et l'ensemble des professionnels, en Ile-et-Vilaine ; Développer des filières maîtrisées par les producteurs ; Installer, former et mettre en réseau les agriculteurs et futurs agriculteurs bio.

**Date de création de l'association :** 1991

**Lieu d'implantation :** Bretagne (35)

**Mode d'action :** Action de terrain

**Montant et objet du soutien :** 12 000 € afin de réaliser un autodiagnostic et d'accompagner des fermes AB qui ont été analysées comme étant « à risque » en Bretagne.

**Chiffres clés :**

- 100 nouvelles fermes évaluées sur le nouveau risque de non maintien en bio
- 30 fermes accompagnées afin de réduire le risque de non maintien en bio



**Association FRAB AuRA** FRAB AURA

La FRAB AuRA représente les intérêts collectifs des agriculteurs biologiques auvergnats et rhônalpins auprès des organisations régionales et des collectivités. Et favorise toute action en faveur du développement de l'agriculture biologique en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle fédère et travaille en lien permanent avec les associations départementales et interdépartementales de développement et de promotion de l'agriculture biologique (les groupements d'agriculteurs bio : GAB).

**Date de création de l'association** : 2017

**Lieu d'implantation** : Auvergne - Rhône - Alpes (63)

**Mode d'action** : Action de terrain

**Montant et objet du soutien** : 6 000 € afin de structurer la filière des céréales et oléo protéagineux biologiques en Auvergne en créant un réseau de 3 à 4 sites de stockage à la ferme.

**Chiffres clés** :

- 3 à 4 créations de sites de stockage
- 50 producteurs AB bénéficiaires



**Association** : VRAC Pau Béarn

Vrac Pau Béarn agit concrètement pour favoriser la transition écologique, développer l'agriculture biologique et préserver l'environnement, en facilitant l'accès à une alimentation durable (bio, locale, équitable) aux les publics en situation de précarité. Elle met en œuvre des actions de terrain, des expérimentations sociales, ainsi que des opérations de sensibilisation.

Depuis janvier 2025, l'association a lancé trois groupements d'achats solidaires dans deux quartiers prioritaires de Pau (Ousse des Bois et Saragosse) et sur le campus universitaire de l'UPPA.

**Date de création de l'association** : 2024

**Lieu d'implantation** : Nouvelle Aquitaine (64)

**Mode d'action** : Action de terrain

**Montant et objet du soutien** : 12 000 € afin d'implanter une 4ème épicerie éphémère mensuelle à Jurançon afin de proposer des produits bio, locaux et équitables à prix coûtant, garantir une juste rémunération des producteurs, encourager la réduction des déchets grâce à la vente en vrac et sensibiliser à l'alimentation durable.

**Chiffres clés** : 30 à 50 commandes mensuelles

**Association : SOL**



SOL est une association née en 1980 en Occitanie (anciennement Midi-Pyrénées), où elle conserve un ancrage territorial fort dont une antenne. Cet ancrage historique a permis de développer, depuis 2016, un dispositif innovant de compagnonnage paysan, sur le terrain, dans 8 départements de la région. Dès ses débuts, cette expérimentation a reçu un accueil très favorable de la part des organisations paysannes locales, notamment les ADEAR (Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural), avec qui le dispositif est depuis co-construit.

**Date de création de l'association :** 1980

**Lieu d'implantation :** Île-de-France (75)

**Mode d'action :** Formation / insertion

**Montant et objet du soutien :** 12 000 € afin d'accompagner sur le terrain au moins 5 futures paysannes et de valoriser leur engagement dans l'agriculture biologique.

**Chiffres clés :**

- 50 élèves sensibilisés
- 5 futures paysannes accompagnées
- 5 fermes bio accueillantes



**Association Floricotte**

Floricotte est la première ferme florale en insertion & bio de Nouvelle Aquitaine. Se servir de la floriculture comme levier d'insertion constitue une innovation sociale. L'association est une Structure de l'Insertion par l'Activité Economique, installée en territoire rural, elle défend l'exclusion sociale et professionnelle des personnes éloignées du marché du travail en les accompagnant et en les formant au métier de floriculteurs - assistants bouquetiers.

**Date de création de l'association :** 2021

**Lieu d'implantation :** Nouvelle - Aquitaine (17)

**Mode d'action :** Formation / insertion

**Montant et objet du soutien :** 10 000 € afin de financer les postes d'encadrants techniques et ainsi pérenniser son activité d'insertion professionnelle.

**Chiffres clés :**

- 3 ha de production de fleurs bio
- 43 personnes en contrat d'insertion depuis sa création
- 45 000 tiges de fleurs bio récoltées en 2024

**Emmaüs Source d'envol**



L'association héberge, salarie et accompagne au sein de la Ferme Ker Madeleine (certifiée AB), des personnes placées sous main de justice en fin de peine. Aujourd'hui, l'unique source d'eau de la ferme est confrontée à plusieurs problèmes critiques.

**Date de création de l'association :** 2018

**Lieu d'implantation :** Pays de la Loire (44)

**Mode d'action :** Formation / insertion

**Montant et objet du soutien :** 10 000 € afin de contribuer au financement du forage et de l'installation d'une station de potabilisation d'eau.

**Chiffres clés :**

- 16 personnes accueillies en insertion chaque année
- 7 activités d'insertion en agriculture biologique différentes.



Institut technique doublement qualifié ITA et ITAI, l'ITAB a 4 missions principales : produire des connaissances pour améliorer la production et la transformation biologique ; valoriser et diffuser ses connaissances ; accompagner les décideurs ; fédérer les organismes de R&D sur l'agriculture biologique.

**Date de création de l'association :** 1982

**Lieu d'implantation :** île de France (75)

**Mode d'action :** Recherche

**Montant et objet du soutien :** 10 000 € afin de financer le développement de son projet « Sorberry », un **outil interactif de visualisation des données variétales** qui permettrait de choisir les variétés à produire, consommer en frais ou à transformer.

**Chiffres clés :**

- 6 variétés de petits fruits et 5 variétés d'abricots analysées au lancement.

## **AXE « FAVORISER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE »**

### **Association NuméroBis**



Aucune solution de réemploi des matériaux du bâtiment n'existait dans la Vallée de l'Arve lors de l'étude de la création de l'association. Le département est pourtant l'un des plus actifs en termes de construction et le secteur du bâtiment génère 3 millions de tonnes de déchets tous les ans en Haute Savoie. C'est dans ce contexte qu'a été créé l'association Numérobis, une ressourcerie spécialisée en matériaux de construction destinés à la benne. Elle propose des prestations de service et expertise réemploi.

**Date de création de l'association :** 2021

**Lieu d'implantation :** Auvergne Rhône Alpes (74)

**Mode d'action :** Action de terrain

**Montant et objet du soutien :** 8 000 € afin d'aider l'association à développer sa structure sur le Genevois Français. Elle pourrait ainsi mieux répondre à l'augmentation des sollicitations pour les dons et achats de matériaux ainsi qu'aux besoins d'expertise en réemploi.

**Montant « Coup de cœur » des collaborateurs :** 1 600 €

**Chiffres clés :**

- 50 tonnes de matériaux sauvés en 2025
- 135 adhérents en 2025



### **Association Hespul**

Fondée à Lyon, l'association Hespul cumule 30 ans d'expérience dans le photovoltaïque. Elle est spécialisée dans le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Son objectif est de contribuer à la transition énergétique pour l'avènement d'une société sobre, efficace, respectueuse des équilibres écologiques et soucieuse d'équité et de bien-être. Hespul assure une action transverse (technique, réglementaire et de plaidoyer) en faveur du photovoltaïque auprès de l'ensemble des porteurs de projets professionnels ou non.

**Date de création de l'association :** 1991

**Lieu d'implantation :** Auvergne-Rhône-Alpes (69)

**Mode d'action :** Action de terrain

**Montant et objet du soutien :** 4 000 € afin financer la création de l'outil en ligne « CoachPV ». Cette innovation a vocation à accompagner toute personne qui souhaite développer une solution photovoltaïque individuelle.

**Chiffres clés :**

- 1 million de visite par an sur le site internet de l'association
- 1 000 accompagnements personnalisés en 2025

## AXE « PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT »



### **Association Sylv'ACCTES**

Sylv'ACCTES encourage la gestion forestière en accompagnant les propriétaires forestiers publics et privés dans la réalisation de travaux à enjeux environnementaux qui relèvent de l'intérêt général.

Ses principales activités sont :

1. Animation de concertations locales dans un cadre d'intérêt général.
2. Expertise sylvicole : animation des comités techniques, sensibilisation et formation de gestionnaires forestiers...
3. Appui au financement de travaux en forêt avec une levée de fonds publics et privés.
4. Portage foncier avec le programme « Forêts Orphelines ».

**Date de création de l'association** : 2015

**Lieu d'implantation** : Auvergne Rhône Alpes (69)

**Mode d'action** : Action de terrain

**Montant et objet du soutien** : 6 000 € afin d'accompagner l'évolution des pratiques sylvicoles et la transition des propriétaires vers une gestion vertueuse de leurs forêts afin de les rendre plus résilientes au dérèglement climatique et à l'invasion des Scolytes.

**Montant « Coup de cœur » des collaborateurs** : 1 200 €

**Chiffres clés** :

- 2500 hectares de travaux forestiers en France depuis sa création
- 500 hectares de travaux projetés dans les massifs forestiers des Alpes en 2025



### **Association États Sauvages**

Créée en 2019, ÉTATS SAUVAGES est une association reconnue d'intérêt général, dont la mission consiste à **accompagner la résilience des écosystèmes** et à encourager les liens positifs que l'Humanité entretient avec la Nature.

Pour ce faire, ÉTATS SAUVAGES fonde son action sur les 2 piliers suivants : **la sensibilisation du grand public**, via la vulgarisation de connaissances scientifiques relatives aux forêts et à la biodiversité qu'elles abritent, et **la préservation des écosystèmes**, grâce au développement sur le terrain de projets de protection et de restauration de la biodiversité, notamment forestière.

**Date de création de l'association** : 2020

**Lieu d'implantation** : Ile de France (92)

**Mode d'action** : action de terrain

**Montant et objet du soutien** : 10 000 € afin de participer à l'achat d'une 8ème forêt qui sera laissée en libre évolution.

**Montant « Coup de cœur » des collaborateurs** : 2 000 €

**Chiffres clés** :

- 70 000 citoyens sensibilisés
- 7 forêts en libre évolution (+ de 40 hectares)

**2025 EN CHIFFRES :**

<b>Dotation financière moyenne par projet</b>	<b>Dotation minimum par projet</b>	<b>Dotation maximum par projet</b>	<b>Nombre de régions bénéficiaires</b>
<b>9 733 €</b>	<b>4 000 €</b>	<b>12 000 €</b>	<b>5</b>

<b>Nature des projets soutenus</b>	<b>Nombre de projets</b>
<b>Action de terrain</b>	<b>8</b>
<b>Recherche &amp; Expérimentation</b>	<b>1</b>
<b>Sensibilisation &amp; Plaidoyer</b>	<b>0</b>
<b>Formation &amp; Insertion</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>

## RÉCAPITULATIF FINANCIER

### Ressources (en K€ TTC) pour l'année 2025 :

- Dotation du programme d'action : 160 000 €

### Dépenses (en K€ TTC) pour l'année 2025 :

- Frais de fonctionnement : 12 253 €
- Montant des dons validés pour les associations : 116 800 €
- Total : 129 053 €

## RÉSULTATS DES OBJECTIFS 2025

### 1) RENFORCER L'IMPACT DE LA FONDATION ET ÉTENDRE SON RAYONNEMENT

En 2025, la Fondation a renforcé son rayonnement à l'échelle nationale ainsi que son impact. En effet, le nombre de candidatures reçues entre 2024 et 2025 est passé de 68 à près de 230. Les projets issus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes représentent également une part moins importante (53% des candidatures en 2023 contre 50% en 2024). Le nombre d'initiatives soutenues est passé de 11 projets en 2024 à 12 en 2025, pour un montant financier accordé aux associations en hausse de près de 11%. Enfin, comme en 2024, la Fondation est intervenue dans 5 régions.

### 2) POURSUIVRE L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS AUPRÈS DE LA FONDATION

Afin de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux de la Fondation et de les inciter à s'investir à ses côtés, la communication interne a été relancée à travers différents formats : les votes « Coup de cœur », la rédaction d'interviews de partenaires élus « Coup de cœur », l'annonce en externe des lauréats après chaque Conseil d'administration, la diffusion d'un webinar sur la Fondation, la création d'affiches de présentation de la Fondation ainsi que des déplacements du Délégué général au sein de différentes agences. Par le biais du vote « Coup de cœur », les collaborateurs de Bureau Alpes Contrôles ont contribué à la vie de la Fondation. Ce sont au total près de 700 votes qui ont été comptabilisés sur l'année 2025. Grâce à eux, trois lauréats ont bénéficié de dotations financières supplémentaires qui représentent un total annuel de 4 800 €.

### 3) BILAN QUINQUENNAL DE LA FONDATION

L'année 2025 a conclu le projet 2021 – 2025 de la Fondation. Voici quelques faits marquants de cette période :

- Recrutement de Clément Dufour en tant que Délégué général de la Fondation et implication de Chloé Boschet sur l'aspect communication
- Création d'une stratégie de mécénat à l'échelle nationale
- Mise à jour du processus de sélection des projets et mise en place d'un dispositif de suivi et bilan de fin de partenariat
- Mise à jour des conventions de mécénat
- Refonte du site internet de la Fondation et de son identité visuelle
- Création et diffusion des appels à projets
- Présence plus régulière de la Fondation sur LinkedIn
- Création du vote "Coup de coeur"
- Visites de terrain des partenaires et recueil de leur avis sur le partenariat via un questionnaire

Ces actions ont permis d'améliorer le fonctionnement de la Fondation, étendre son rayonnement à l'échelle de la France métropolitaine et de renforcer son impact au profit des acteurs de l'intérêt général.

Ainsi, la Fondation est passée de **11 projets reçus en 2021**, dont 80% en provenance de la région Auvergne Rhône Alpes, à près de **230 projets en 2025** issus de toute la France.

Quant au soutien accordé, la Fondation a versé **45 940 € au profit de 5 associations en 2021**, contre plus de **116 000 € au profit de 12 associations en 2025**

## OBJECTIFS 2026

### 1) ÉTENDRE LE RAYONNEMENT ET L'IMPACT DE LA FONDATION ALPES CONTRÔLES

Depuis sa création, la Fondation apporte son soutien à des porteurs de projets présents sur l'ensemble du territoire métropolitain. Toutefois, elle a noué des liens particulièrement forts avec les acteurs à but non lucratif d'Auvergne-Rhône Alpes. En 2025, elle continuera à renforcer sa présence dans les autres régions afin d'étendre son champ d'impact et de développer plus de partenariats avec des acteurs au rayonnement national.

La Fondation Alpes Contrôles prévoit également de renforcer sa présence au sein de coalitions de mécènes et d'associations afin de renforcer son impact en faveur des causes qu'elle soutient.

## 2) RENFORCER LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

Les collaborateurs d'Alpes Contrôles ont joué un rôle dès les prémices de la Fondation en votant pour sa création à travers les instances représentatives. Leur engagement se poursuit aujourd'hui grâce au vote « Coup de cœur ». En plus de cet engagement, la Fondation va renforcer sa communication interne, notamment à travers des webinaires de présentation, des articles bilans des lauréats « Coup de cœur » ou encore le témoignage de bénéficiaires des associations soutenues.

Une hausse des prises de parole de la Fondation - sous différents formats - en externe est prévue afin de mieux communiquer sur ses activités, celle de ses partenaires et leurs résultats.

## REMERCIEMENTS

Le Président de la Fondation tient particulièrement à remercier tous les acteurs de ce projet solidaire :

- Les associations partenaires pour leur collaboration et la pertinence de leurs actions
- Les membres du Conseil d'administration pour leur engagement et leurs conseils avisés
- L'ensemble des collaborateurs d'Alpes Contrôles qui participent à la vie de la Fondation ainsi que les services communication, juridique et comptabilité pour leur aide précieuse

Pour en savoir plus sur :

**[fondation.alpes-contrôles.fr](https://fondation.alpes-contrôles.fr)**  
[cdufour@alpes-contrôles.fr](mailto:cdufour@alpes-contrôles.fr) | 04 50 64 23 79